

Homicide dans la région de Mékambo

Tué pour une histoire... de vin !

Styve Claudel ONDO
MINKO

Libreville/Gabon

C'est à la suite d'une chasse à l'homme de deux jours, que les gendarmes de la brigade de Mékambo sont parvenus à mettre la main sur Félicien Ndaléa, présumé meurtrier de John Ignazie. L'intéressé avait trouvé refuge dans un campement après son forfait. Il attend actuellement son procès à la prison centrale du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo.

LA petite communauté du village Massala, à environ 20 km de Mékambo, chef-lieu du département de la Zadié, a été le théâtre, le 19 août 2018, d'un acte odieux : le meurtre de John Ignazie, un Gabonais de 21 ans. Soupçonné d'en être l'auteur, Félicien Ndaléa - celui-ci est un proche parent de la victime - a été neutralisé par les agents de la brigade territoriale de gendarme-

rie de Mékambo, puis placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Makokou, le 27 août courant.

D'après une source proche du dossier, tout serait parti d'une violente dispute entre Félicien Ndaléa et sa mère, la nommée Jacqueline Indombo. En effet, le matin du dimanche 19 août, plutôt que de répondre présent à l'appel des autres villageois dans le cadre de l'opération retrouvons-les-manches ce jour-là, le trentenaire choisit de rester "collée" à sa génitrice, qui est en train de fabriquer du vin de maïs.

Lorsque Ndaléa demande à sa mère de lui faire goûter le breuvage, histoire d'apprécier sa saveur, avant l'arrivée des autres consommateurs, il essuie une fin de non-recevoir. A la suite de ce refus, Félicien monte tout d'un coup le ton. Puis, dans un soudain accès de colère, il agresse physiquement sa mère. Les cris poussés par la quinquagénaire par-



Photo : D.R

Félicien Ndaléa attend sa comparution devant la cour criminelle.

viennent aux oreilles de John Ignazie, qui arrive sur le lieu pour s'imprégner de la situation.

JUGEMENT AU FOND • Le jeune homme, qui trouve

la pauvre dame entre les mains de son agresseur de fils, tente de lui venir en aide. Mais cette intervention n'a pas l'heur de plaire à Ndaléa, qui s'en

prend à son tour à son jeune frère, et le blesse avec des tessons d'une bouteille préalablement cassée.

A la suite de quoi, Ignazie, atteint au niveau de l'œsophage, s'effondre et baigne dans son sang, avant de rendre l'âme. Réalisant l'ampleur des dégâts qu'il vient de causer, Félicien Ndaléa prend aussitôt la clé des champs. Une fois informés de la situation, les gendarmes de la brigade de Mékambo organisent une chasse à l'homme dans la brousse. Après deux jours d'intenses recherches, les Officiers de police judiciaire (OPJ) appréhendent finalement le fugitif dans un campement. Nous sommes le mardi 21 août dernier.

Une semaine plus tard, le criminel présumé est présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance de Makokou.

Après audition, il est incarcéré à la maison d'arrêt locale.

Faits d'ailleurs

France : Une fillette mise en vente sur l'application Vinted

Une jeune femme résidant à Rouen (France) surfait tranquillement sur Vinted, une application de vente de vêtements d'occasion lorsqu'elle a découvert cette annonce : « A vendre fillette pour 1000 euros ». Le vendeur ou la vendeuse, qui se présente sous le pseudonyme de "juju8551", a publié des photos d'une petite fille souriante. Le visage de l'enfant est entièrement découvert. Choquée, Claire Pradel a signalé les faits au commissariat de Rouen et une enquête a été ouverte. L'annonce étant localisée à Jassans-Riottier, l'affaire sera transférée à la gendarmerie locale. Il faudra faire des réquisitions auprès de l'application, et savoir qui a déposé cette annonce. Selon le résultat de l'enquête, l'auteur de cette annonce peut s'exposer à des poursuites pour atteinte à l'intimité de la vie privée.

Belgique : elle se remet en couple avec le meurtrier de son petit-ami

Le cadavre de Bjorn De Vriese, 28 ans, avait été retrouvé le 1er mai dernier dans sa maison à Tielt (Belgique). La victime avait été tuée avec une arbalète. Les enquêteurs ont vite appris que la victime s'était récemment mis en couple avec une jeune femme. Très rapidement, les soupçons se sont portés sur un certain Jordy V. qui n'est autre que l'ex petit-ami de la jeune fille. Interpellé, il a reconnu les faits. Mais il explique que le coup d'arbalète a été tiré accidentellement lors d'une altercation avec son rival. Il a été remis en liberté en attendant son jugement. La jeune femme s'est remise en couple avec lui. Elle lui aurait donc pardonné la mort de son nouveau petit-ami.

Maroc : le calvaire de Khadija, torturée et violée

Le témoignage d'une adolescente marocaine, affirmant avoir été kidnappée et martyrisée durant deux mois par un groupe d'hommes, a entraîné une importante mobilisation au Maroc. Une pétition intitulée "Venons tous à la rescousse de Khadija", destinée à lui procurer des soins et une aide psychologique, recueillait, hier, plus de 13 000 signatures. Selon son père, trois des agresseurs ont déjà été arrêtés et la première audience aura lieu le 6 septembre.

Une maison d'habitation ravagée par le feu au quartier Batavea, hier matin

La piste de l'explosion d'un camping gaz privilégiée

JNE

Libreville/Gabon

Une maison ayant subi d'importants dégâts dus au feu et à la fumée, des occupants n'ayant rien pu sauver en raison de la violence des flammes. Tel est le triste bilan de l'incendie qui s'est produit hier matin au quartier Batavea. S'agissant de l'origine du drame, une personne qui voulait préparer du thé aurait mal manipulé un camping gaz avant de l'allumer. La piste de l'explosion de cet appareil servant de cuisson et de chauffage d'eau est donc privilégiée.

UNE maison à usage d'habitation, louée par une famille malienne, a été la proie des flammes, hier matin au quartier Batavea. Aucune personne n'a été blessée, mais la violence des flammes a été telle qu'il ne reste plus rien de



Photo : Justelin Ndemezo

La maison a été sérieusement endommagée par le feu.

cette maison propriété de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga). Alertés, les sapeurs pompiers sont arrivés promptement sur les lieux du sinistre. Mais trop tard pour limiter les dégâts. A leur arrivée, la maison était déjà totalement embrassée. Résultat, l'incendie a ravagé tout sur son passage ne laissant aucune chance aux occupants de ne rien récupérer. La maison elle-même a subi

d'importants dégâts dus au feu et à la fumée. Cependant, l'intervention rapide des soldats du feu a permis d'éviter la propagation des flammes à l'ensemble du siège de la Cosyga et des autres bâtiments attenants loués par des tiers pour un usage commercial et d'habitation. D'ailleurs, par mesure de sécurité, les occupants des habitations mitoyennes avaient déjà déménagé leurs biens pré-



Photo : Justelin Ndemezo

Les occupants ont tout perdu.

cieux pour les mettre à l'abri.

Descendus sur place, les policiers ont instauré un périmètre de sécurité autour de la zone du drame. Hier, à la mi-journée, le site fumait encore. Une enquête a été ouverte. La piste accidentelle semble être privilégiée mais des expertises devront confirmer ou infirmer cette hypothèse.

A ce qu'il semble, une mau-

aise manipulation d'un appareil servant à la cuisson et à chauffer l'eau serait à l'origine du sinistre. Des informations recueillies auprès des victimes font, en effet, état de ce que tout s'est passé très vite. Un camping gaz a explosé, alors que quelqu'un venait de l'allumer, après avoir remplacé une cartouche pleine pour préparer du thé.

Accident sur la Nationale 1 à Bikélé

Un motocycliste mortellement fauché par une voiture

LA Nationale 1, réputée pour sa dangerosité, a pris une vie dans la nuit du lundi 27 août. En effet, une collision dans le quartier Bikélé, deuxième arrondissement de Ntoum, entre une moto, immatriculée DX-578-AA, et un véhicule de marque Toyota Pic-

nic a coûté la vie au conducteur de l'engin à deux roues. Il s'agirait d'un ressortissant camerounais habitant Bizango-Rails. La victime n'aurait pas observé le Code de la route, notamment le stop, en sortant de la voie secondaire appelée Carrefour Entraco. En arrivant sur la Natio-

nale 1, il a été percuté mortellement par la Toyota Picnic qui roulait à vive vitesse dans le sens Bikélé/Pk12. Son conducteur se trouve actuellement en garde à vue à la brigade de gendarmerie de Melen pour les nécessités d'enquête. Nous y reviendrons.



Photo : SCOM